

QUIÉVRECHAIN

LE MAG

NOVEMBRE - DÉCEMBRE #39



VILLE DE QUIÉVRECHAIN



État civil

Mariages

Reynald Amand et Fatima Abdeldjellil, le 20 juillet 2019
Billal Rahal et Delinda Sahli, le 7 septembre 2019
Nassim Mokrani et Duygu Tig, le 14 septembre 2019
Abdel Slimani et Emma Alves Leitão, le 21 septembre 2019
Jacques Goyer et Nathalie Becque, le 28 septembre 2019

Naissances

Zina Helli Thomas, le 6 juillet 2019
Mahë Régnier, le 5 août 2019
Lyam Bauwens, le 7 août 2019
Afnen Ouadhour, le 15 août 2019
Lyam Thomas, le 19 août 2019
Olivia Gerber, le 29 août 2019
Nurettin-Aliçan Ozdemir, le 1^{er} septembre 2019
Maëlysa Verbeke, le 2 septembre 2019
Imran Neuville, le 5 septembre 2019
Chloé Lecerf, le 13 septembre 2019
Christian Bità, le 14 septembre 2019
Eva Philippart, le 18 septembre 2019
Camille Luczak, le 24 septembre 2019
Timéo Hugues, le 28 septembre 2019
Djibril Arab, le 8 octobre 2019

Décès

Eric Marteaux, époux de Carole Magnier, le 9 juillet 2019 à l'âge de 52 ans
Jean-Pierre Hotte, veuf de Josiane Depuydt, le 4 août 2019 à l'âge de 72 ans
Liliane Villain, veuve de Maurice Coilliette, le 7 août 2019 à l'âge de 85 ans
Hélène Wrembel, veuve de Victor Van Den Bosch, le 13 août 2019 à l'âge de 101 ans
Alain Bastien, époux de Sylvie Picq, le 9 août 2019 à l'âge de 64 ans
Elisabeth Van Géle, veuve de Serge Sabien, le 13 août 2019 à l'âge de 53 ans
Danielle Bronsart, épouse de Jean Duee, le 16 août 2019 à l'âge de 74 ans
Gilberte Durant, veuve de Claude Deroubaix, le 22 août 2019 à l'âge de 86 ans
Nicole Huber, veuve de Benoit Quassivi, le 10 septembre 2019 à l'âge de 84 ans
Raymonde Cottreau, veuve d'Edouard Rybarski, le 11 septembre 2019 à l'âge de 75 ans
Béchir Boujemaa, époux de Zaïneb Hachani, le 15 septembre 2019 à l'âge de 68 ans
Lahcen Dehbi, époux de Fatima Rhalib, le 22 septembre 2019 à l'âge de 76 ans
Ulysse Claises, veuf de Micheline Crépin, le 24 septembre 2019 à l'âge de 92 ans

L'édito du Maire Pierre Griner

Madame, Monsieur,

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre magazine municipal prend des allures festives. C'est l'occasion de vous présenter les festivités de fin d'année et ce qui se prépare pour le début de l'année 2020.

Certains le savent déjà, mais il me paraît important de vous réaffirmer la volonté de la municipalité et ainsi que celles des communes du SIVOM de voir notre piscine rouvrir au plus vite. Le compte à rebours est lancé pour une réouverture début 2021. Le chantier sera important et coûteux, mais la bonne santé du SIVOM permettra de mener à bien des travaux qui apporteront également, un peu de fraîcheur à notre établissement aquatique avec le soutien de Valenciennes Métropole et, espérons-le, de l'Etat.

Dans un autre registre, je tenais à saluer l'implication des Quiévrechinois dans les différentes activités proposées. Au-delà des rendez-vous festifs de l'automne comme la semaine bleue, le banquet des aînés ou la fête foraine et la soirée Halloween, il m'est agréable de vous voir nombreux lors de réunions publiques de présentation et de concertation. A l'image de celle concernant la rénovation du quartier Mozart élargi, nous aurons l'occasion de nous retrouver rapidement pour parler de la programmation de travaux par SIGH dans ce même quartier, du devenir de la cité du Corbeau, ou encore de la démolition du secteur « cour bourgogne » pour lequel le chantier préalable d'enfouissement et de dépose des réseaux se termine.

J'ai toujours cru en la participation citoyenne pour améliorer notre quotidien, dans la vie de tous les jours, dans nos quartiers respectifs qui composent notre commune. Construire ensemble n'est pas qu'un slogan, c'est un état d'esprit qui se prend vie avec les élus et les techniciens qui m'entourent.

Notre ville doit être résolument tournée vers l'avenir. Créer des espaces publics modernes et respectueux de l'environnement. Permettre à chacun d'avoir un accès au monde numérique, dès le plus jeune âge. Créer les conditions pour chacun puisse réaliser son projet d'habitat et de vie de famille dans notre commune où il fait bon vivre. Être attentif aux personnes vulnérables tout en luttant contre le sentiment d'insécurité et les comportements marginaux.



Maintenir et favoriser le développement économique. Ces sujets sont les préoccupations majeures de l'équipe municipale et exigent beaucoup d'énergie, de technicité et de volonté.

A l'aube de cette fin d'année, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes que j'espère joyeuses et familiales. Ayons une pensée pour toutes les personnes que la vie n'épargne pas et qui méritent une solidarité sans faille, dans une société où, malheureusement, l'individualisme règne.

*Belle fête de fin d'année !
Bien cordialement !*

Pierre Griner
Maire de Quiévrechain
Vice-Président du SIVOM



Les traditions de Noël et du nouvel an

S'offrir des cadeaux le 25 décembre, s'embrasser sous le gui, présenter ses vœux, réclamer ses étrennes... quelles sont les origines de ces fêtes de fin d'année ?

Seul évangéliste à évoquer la Nativité, St-Luc ne donne aucune date de naissance pour le Christ. Les rares éléments permettent d'estimer que la Nativité a probablement eu lieu vers l'an 5 ou 6 avant notre ère, mais sans qu'un jour précis ne soit connu. D'ailleurs, pour les premiers chrétiens, la fête de Noël n'existait pas : seule comptait Pâques, fête de la Résurrection...

Noël le 25 décembre ?

C'est vers 330 que Noël a commencé à être fêté à Rome le 25 décembre. Une date qui correspond à une fête païenne, la fête de Sol invictus, le Soleil invincible, fêté au moment où les jours commencent à rallonger et au cours de laquelle on allumait de grands feux. Noël n'est cependant pas fêté le 21 décembre, jour du solstice d'hiver. Une différence due au calendrier julien, institué en 46 av. J.-C. par Jules César, qui avait fixé le solstice au 25 décembre. C'est cette date officielle du solstice que le concile de Nicée (325) reprendra pour Noël.

Pourquoi le 1^{er} janvier ?

Saviez-vous que sous Charlemagne, l'année commençait le 25 décembre, jour de Noël ? Du temps des rois capétiens, l'année débutait le jour de Pâques !

Le mois de janvier doit son nom au dieu Janus, dieu des portes et des commencements, célèbre pour ses deux faces, l'une tournée vers l'avant (le futur), l'autre vers l'arrière (le passé). En 46 avant notre ère, Jules César décida que le 1^{er} janvier serait le Jour de l'An. Sous les Mérovingiens, le Premier de l'an est célébré le 1^{er} mars ; sous les Carolingiens, à Noël ; et sous les Capétiens, le 25 mars. Au XI^e siècle, il est, sous l'influence de l'Église, transféré au Samedi saint. Ce n'est qu'en 1622, que le nouvel an est à nouveau fixé au 1^{er} janvier.

Les étrennes

Cette tradition vient de la Rome antique où à l'occasion du changement d'année, on s'échangeait des pièces. Une habitude qui remonte à l'époque du roi Tatiüs Sabinus, roi des Sabins, qui reçut un bois sacré de la déesse Strenia en gage de bon augure pour l'année à venir.

La carte de vœux

Nous devons la première carte de vœux à l'anglais Sir Henri Cole. Lithographiée et coloriée en noir et blanc à la main par John Calcott Horsley, elle a été envoyée à 1000 exemplaires en 1843. Rencontrant un franc succès, son envoi s'est généralisé dès 1860.

Les bonnes résolutions

Cet usage nous a été transmis par les Babyloniens, qui, à la nouvelle lune suivant le solstice de printemps, décidaient de rendre à leurs voisins le matériel agricole emprunté au cours de l'année passée.

Pourquoi le houx et le gui ?

Depuis toujours, le feuillage vert du gui et du houx leur confère des pouvoirs surnaturels. Pour les druides celtes, ils portaient bonheur, et permettaient aux femmes d'être plus fertiles. En plus de protéger du mauvais sort, ils garantissaient aussi des récoltes abondantes. C'est pourquoi nous avons gardé l'habitude de nous embrasser sous le gui, en gage de bonheur sentimental et de mariage dans l'année pour les célibataires.

Noël à l'allemande



L'oie rôtie, les quenelles de pommes de terre et le chou rouge cuit font partie du repas de Noël traditionnel.

« Joyeux Noël » en allemand se dit : Frohe Weihnachten. Comment fête-t-on Noël à Merzenich, ville jumelée à Quiévrechain ?

En Allemagne, les fêtes de fin d'année sont sacrées, elles sont célébrées de manière gourmande, joyeuse et féérique.

Pendant tout le temps des fêtes, dans chaque famille, on aime se retrouver l'après-midi pour confectionner et déguster avec un café ou une tasse de thé des petits gâteaux traditionnels de Noël (Plätzchen) qui embaument la cannelle. De plus, chaque famille fabrique une couronne de l'avent avec des branches d'épicéa. Cette couronne est porteuse de 4 bougies : chacune d'entre elles sera allumée chaque dimanche de l'Avent.

Le marché de Noël

Comme chaque année, à la fin du mois de novembre les places des villes allemandes se parent de couleurs et de lumière et se mettent à exhaler de doux parfums de pain d'épice, de vin chaud et de cannelle. C'est le marché de Noël, une vieille tradition puisque le plus ancien, celui de Dresde, remonte à 1434. Francfort, Regensburg, Cologne, Berlin, Leipzig, Dortmund... ces marchés sont très réputés et accueillent chaque année de nom-

La tradition de l'Avent

Le premier dimanche de l'Avent marque le début de la période de Noël. On allume dans les chaumières la première bougie de la couronne de l'Avent (Adventkranz). Le dimanche suivant, on allume la seconde, et ainsi de suite jusqu'à Noël. Composée de branches d'épicéa tressées, cette couronne est décorée de pommes de pin, de rubans, etc. Toutes les maisons, les magasins et même les églises en ont une, ou plusieurs, suspendues au plafond de leur salle principale. Dans le même esprit, on rencontre aussi des Adventsterne (étoiles de l'Avent), en référence à l'étoile apparue dans le ciel de Bethléem après la naissance du Christ. Elle comporte vingt-quatre petites étoiles de papier, numérotées et fixées à chacune des six branches d'une grande étoile de carton doré. Les enfants en ôtent une chaque jour pour qu'il ne reste plus que la grande lors de la veillée de Noël.

Un petit poème est récité chaque dimanche de l'Avent lorsque l'on allume les bougies de la couronne : « Advent - Advent ein Lichtlein brennt, erst eins, dann zwei, dann drei, dann vier, dann kommt der Christkind an der Tür » (Avent, Advent, une lumière brille, d'abord une, puis deux, puis trois, puis quatre, puis le petit Jésus sera devant la porte !)



Le « Printen », est le biscuit emblème du marché de Noël d'Aix-la-Chapelle.



En cette saison, tout est illuminé et ça sent Noël dans les villes allemandes.

Les gâteaux de Noël

C'est aussi l'époque où l'on commence la confection des premiers gâteaux de Noël (les Weihnachtsplätzchen), auxquels on donne parfois la forme des animaux sacrifiés par les ancêtres germains. Ces pâtisseries figuratives (Gebildbrote), dont la recette varie considérablement d'une région à l'autre, représentent souvent des astres, héritage de croyances relatives à la fécondité ou à la magie divinatoire.

L'arbre de Noël

Les Allemands privilégient les décorations verdoyantes et utilisent toutes sortes d'espèces d'épineux, car la nature est un objet de vénération depuis l'époque pré-chrétienne. Faire pénétrer la verdure dans le foyer était une façon de préserver la nature que les mois d'hiver allaient mettre en berne. Le « Weihnachtsbaum » ne fut intégré que progressivement à la célébration chrétienne. Décoré au départ de fleurs en papier, de pommes, de dattes et de noix, ce n'est qu'au XVIII^{ème} siècle qu'on le rencontre orné de bougies. Aujourd'hui dans les familles allemandes, le sapin est l'objet de toutes les attentions. La maîtresse de maison s'efforce de mettre en scène le plus bel et le plus grand arbre possible au milieu du salon. Les décorations sont souvent très précieuses et composées de matériaux comme les boules en

verre soufflé, filé, moulé, mais aussi de personnages en métal, en cire ou en bois.

Le jour de Noël

Dans l'ancienne tradition chrétienne, les allemands jeûnaient entre le 11 novembre, jour de la Saint-Martin, et le 24 décembre. C'est pourquoi, la veille de Noël, ils servent un repas frugal, par exemple de la carpe car le poisson est un plat de jeûne symbolique. Toutefois, dans tout le pays, on préfère manger de la salade de pommes de terre avec des saucisses.

Noël est avant tout une fête de famille, l'occasion de se rassembler autour de la table. Le 24 décembre, les magasins sont fermés l'après-midi et l'on en profite pour terminer les préparatifs du repas du réveillon. La fin de soirée est consacrée au repas. Si en France le sapin est prêt dès la Saint Nicolas (le 4 décembre), les enfants allemands décorent leur sapin de Noël le soir de Noël (le 24/12), en n'oubliant pas de laisser pour le Père Noël quelques biscuits dans une coupelle au pied du sapin.

Le menu traditionnel est composé d'une oie grillée, accompagnée le plus souvent de chou rouge et de pommes. En dessert, on déguste le gâteau de Noël par excellence : le fameux « Christstollen ».

Les cadeaux sont apportés par le Père Noël durant la nuit de Noël. Les cadeaux sont une tradition chrétienne rappelant les présents offerts par les rois mages à l'enfant Jésus. En se levant au matin du 25 décembre, les enfants peuvent découvrir leurs paquets au pied du sapin. Le son d'une clochette est parfois utilisé par les parents pour annoncer le passage du Père Noël, et chacun arrive tout doucement, derrière les plus jeunes, dans la pièce réservée aux cadeaux.

Et si vous alliez au marché de Noël d'Aix-la-Chapelle ?

La ville d'Aix-la-Chapelle se situe près de la frontière avec la Belgique et les Pays-Bas. Son marché est l'un des plus beaux d'Europe avec ses 120 chalets en bois qui occupent les plus beaux quartiers historiques de la ville. La cathédrale d'Aix-la-Chapelle est le premier bâtiment allemand à être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Il y abrite la tombe de Charlemagne.

Vivez la magie de Noël tout en dégustant les spécialités allemandes telles que le pain d'épices, les bonbons de Noël comme le masepain et le Spekulatius...

Du 22 novembre au 23 décembre, du lundi au dimanche, de 11h à 21h. (De 18h à 21h le 25 novembre).



Programme

Vendredi 6 décembre

18 h 30 : Inauguration et ouverture du Village de Noël.

19 h : Chorale des enfants de l'école Jean Marie Brison avec Anne Marie Pertuzon.

20 h : Crèche vivante par l'association Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui – au sein de l'Eglise Saint Martin. Gratuit.



Samedi 7 décembre

15 h : Ouverture du Village.

17 h : Arrivée du Père Noël en calèche sur le marché.

18 h : Départ pour la Marche de Noël – à l'entrée du marché rue Valériani - avec l'Association des Randonneurs Pédestres de l'Hogneau accompagnée du Père Noël en calèche et des Fanfarfadets.

Circuit : Départ Rue Valériani, Place Roger Salengro, rue Henri Leblanc, Place Paul Doumer, rue de la Paix, rue du Quesnoy, Cité du Calvaire, rue Emile Cheval, Avenue Pasteur, rue Valériani Arrivée.

20h30 : Concert Gospel - au sein de l'Eglise Saint Martin - Tarif : 3€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

Dimanche 8 décembre

10 h 30 : Messe de Sainte-Barbe à l'Eglise Saint Martin

15 h : Ouverture du marché

16 h : Concert de l'Aunelle Orchestra / École de Musique - au sein de l'Eglise Saint Martin

20 h : Feu d'artifices de clôture (à l'ancien terri)

Animation patinoire tout le weekend ; stand maquillage enfant ; manège enfantin...



Camille Coquelet

Adjointe à la culture et aux fêtes

votre bonheur pour offrir un présent à vos proches en ces fêtes de fin d'année. Je remercie d'ailleurs toutes les

associations présentes. Elles participent au rayonnement de nos festivités ! N'hésitez pas non plus à assister aux grands moments de cette nouvelle édition : la crèche vivante de l'association Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui, le concert gospel de L'âme Strong, le concert de l'École de musique et de l'Aunelle Orchestra ... Et grande nouveauté cette année : la marche de Noël dans le centre ville ! J'ai hâte d'y être ! Pas vous ?



Festivités à Quiévrechain

Le cœur de notre ville bat plus fort durant les fêtes de fin d'année. Après Noël la fête continue... Demandez le programme !



Soirée St Sylvestre

Passez à l'année 2020 de manière conviviale, festive et élégante dans votre salle des fêtes ! Rendez-vous le 31 décembre.

Prix : 70 € par adulte. 30 € pour les moins de 12 ans

Parking surveillé – Animation assurée par un DJ



Vœux du maire

Les vœux du maire sont tout d'abord l'occasion de se retrouver entre habitants et communes voisines. Durant la soirée, Monsieur le maire fera le point sur les grands chantiers de l'année écoulée et les projets à venir pour l'année nouvelle.

Rendez-vous le vendredi 10 janvier à 19 h, au complexe de la Corderie.

Vibrez Kubiak !

A l'occasion de la nouvelle année 2020, une représentation de l'orchestre Christian Kubiak sera organisée à la salle du complexe de la Corderie, le samedi 11 janvier 2020 à partir de 20 heures.

Kubiak est un orchestre spécialisé dans les bals populaires, connu depuis quatre décennies dans les Hauts de France. Sa griffe ? Nous faire découvrir à travers sa musique ses racines polonaises, associé à de la variété

nationale et internationale. Un mélange de traditionnel et de modernité. Sur scène, pas moins de dix-huit artistes : chanteurs, musiciens et danseuses.

Prix : 15 € pour les adultes et 5 € pour les moins de 12 ans, sur place.

Tarif spécial pour les adultes en prévente à la mairie jusqu'au 10 janvier inclus : 10 €.

Kubiak, une histoire de famille

Dès l'âge de six ans, Stéphane Kubiak joue de l'accordéon dans les mariages. Quelques années plus tard, il monte un petit orchestre avec son frère Casimir puis avec sa femme pianiste. En 1956, le couple ouvre une salle de danse, « Le Gaity » à Lens. Dès les premiers jours, 1 700 personnes s'y pressent. Leur succès dépasse le cadre du Bassin minier et du Nord : Eddy Barclay leur fait signer en 1957 leur premier contrat, renouvelé pendant 28 ans. Ils ont enregistré une quarantaine de 45 tours, autant de 33 tours et ont obtenu un disque d'or. La polka « Hanienska » est l'un de leurs grands succès. Stéphane Kubiak est mort en 2007, après avoir cédé son orchestre quelques années auparavant à son fils Christian.



Les Grizzlys du Hainaut nous présentent le Floorball

Ce sport de crosse est encore méconnu en France mais gagne petit à petit du terrain dans notre région. A Quiévrechain, on y rencontre Les Grizzlys du Hainaut, une équipe punchy, composée de nombreux jeunes de 9 à 15 ans et d'une bonne vingtaine d'adultes. La section adultes est actuellement en Division 3, et la section jeune participe au championnat régional.

Originaire des pays scandinaves, le floorball est cousin du Hockey sur glace, mais se joue en salle, sur un terrain multisports. Sport collectif, 2 équipes de 5 joueurs et un gardien s'affrontent en 3 tiers-temps de 20 minutes. L'objectif est de mettre la balle (en plastique à trous) dans le but adverse à l'aide d'une crosse. Le floorball est beaucoup moins contraignant que le Hockey, que ce soit sur le plan du matériel, des règles et des infrastructures. « Cette discipline a été imaginée au début des années 80, par des hockeyeurs privés de patinoires durant l'été. Pas simple de faire du patin à glace dans la terre ! Le floorball était né ! Notre club a été fondé en 2007 » nous explique Alexandre Koryciak, le jeune président des Grizzlys du Hainaut. « Pour y jouer, hormis la crosse en carbone qui pèse dans les 180 grammes (prix environ 50 €) et les balles en

plastique, vous n'avez pas besoin de matériel particulier. L'équipement est peu coûteux. Un survêtement et des baskets feront très bien l'affaire ! » souligne Maxime Mainguet, membre du club.

Septembre 2014 marque l'ouverture de la section jeune des Grizzlys du Hainaut, les « mini-grizzlys ». Pour les enfants, les protections (telles que les lunettes) sont fournies. Seul le gardien de but, qui ne dispose pas de crosse, est équipé d'un casque, d'un plastron, de gants et d'un pantalon rembourré « *Garçons et filles, venez découvrir le floorball ! Les 3 premiers entraînements sont offerts et le club vous prête le matériel complet (Crosse, balles et équipement de gardien)* » invite le président.

Comment jouer ?

Ce sport est mixte. Il s'adapte à toutes les morphologies et à tous les profils. Les qualités recherchées sont la vitesse, le cardio et bien-sûr la technique de crosse.

Quand ?

Jeunes : Tous les mercredis, de 18 h à 19 h 30 (hors vacances scolaires)
Adultes : Tous les lundis de 20 h à 22 h

Et les mercredis de 19 h 30 à 21 h 30
Fréquence des matchs :
1 déplacement par mois : le week-end
Tous les ans en septembre : open de Quiévrechain : (Tournoi jeune et Tournoi féminin)

A quel prix ?

- 100 € / adulte (dès 16 ans)
 - 50 € / étudiant ou sans emploi
 - 40 € / jeune (de 9 à 15 ans)
- Licence incluse.

Contact

Les Grizzlys du Hainaut
Floorball

Président : Alexandre Koryciak

Tél. : 07 72 55 19 66

grizzlysduhainaut.fr

grizzlyshainaut@gmail.com

Facebook : Grizzlys du Hainaut

Ne manquez pas le championnat de France !

Rendez-vous le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre pour 6 matchs (3 matchs par jour) au complexe de la corderie, dans le cadre du championnat de France, en nationale 3 ! Entrée libre. Equipes : Rouen, Amiens, Caen, Buc (Belgique) et Paris (PCF).

Le Secours Populaire, la solidarité au cœur des relations humaines

Ne manquez pas l'occasion du moi(s) sans tabac ! C'est un grand évènement- pour vous aider à arrêter de fumer.

En novembre, participez au Mois sans tabac !

Vous êtes fumeur et souhaitez arrêter ? Venez rencontrer un tabacologue : faites un point sur votre consommation, découvrez les bienfaits de l'arrêt du tabac, soyez accompagné pour concrétiser votre envie d'arrêter de fumer.

Comment se faire aider ?

Dans le cadre du défi collectif national de sensibilisation au « Moi(s) sans tabac », l'Assurance Maladie organise, en collaboration avec le Centre d'Examens de Santé, des ateliers de sensibilisation à l'arrêt du tabac. Ces ateliers totalement gratuits auront lieu :

**au Centre d'Examens de Santé,
10 avenue Henri Matisse TERTIA 3000
à Aulnoy-les-Valenciennes.**

Sur inscription, de 14h à 16h aux dates suivantes :

- Vendredi 8 novembre
- Mercredi 13 novembre
- Mercredi 20 novembre
- Mardi 26 novembre

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à Mois sans tabac par téléphone au 03 27 47 00 55 ou sur internet : inscriptions.cpm-hainaut@assurance-maladie.fr

A l'issue de ces ateliers, un suivi personnalisé et individualisé sera envisa-

geable avec le tabacologue sur rendez-vous (suivi de la consommation, suivi psychologique, suivi diététique, séance de relaxation...).



Pourquoi participer à Mois sans tabac ?

Quand vous arrêtez de fumer à plusieurs, avec des amis, des voisins, des collègues, c'est plus facile : tout le monde s'encourage !

Pourquoi 1 mois ?

Parce qu'après 1 mois, vous ressentez moins l'envie de fumer. Vous avez donc plus de chance d'arrêter pour de bon.

Arrêter de fumer en 4 points :

1 Téléphonnez tout au long de l'année au 39 89 (tabac info service) le conseil est gratuit !

Un professionnel vous aide par téléphone. Disponible du lundi au samedi de 8h à 20h - service gratuit + coût de l'appel. Sur internet : tabac-info-service.fr - rubrique Mois sans tabac.

2 Rencontrez un professionnel spécialisé dans l'arrêt du tabac : demandez les adresses au 39 89.

3 Votre médecin et votre pharmacien sont là pour vous conseiller. Si vous êtes en manque, des médicaments peuvent vous aider. Tous vos médicaments sous ordonnance seront intégralement remboursés.

4 Votre smartphone comme coach : il existe aussi une application pour smartphone : Tabac info service, l'appli.

Plus d'infos : Brochure et vidéos « Pour comprendre » : inpes.santepublique-france.fr/accessible/tabac



Le Secours Populaire de Quiévrechain, c'est plus de 24 bénévoles qui œuvrent chaque jour à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en difficulté.

A Quiévrechain, le Secours Populaire œuvre depuis 2001 en faveur des familles dans le besoin. Tous les mardis, c'est une vraie chaîne de solidarité qui prend vie.

Parce que personne n'est à l'abri

Près de 20 ans après sa création dans notre ville, le Secours Populaire a plus que jamais sa raison d'être. A l'heure actuelle, le travail n'apporte plus toujours la garantie d'une sécurité financière : certains salariés ne sont pas à l'abri des privations et peinent à se nourrir. Et quand la pauvreté vous touche, tout devient compliqué. L'énergie manque pour faire face aux problèmes qui s'accumulent : les démarches administratives auprès des services sociaux, les papiers à remplir, et surtout acheter, avec trois fois rien, de quoi manger... Seul, on ne peut pas toujours faire face !

« Tout ce qui est humain est nôtre »

Les personnes qui franchissent les portes du Secours populaire pour y demander un soutien cumulent bien souvent de nombreuses probléma-

tiques de précarité et de pauvreté. Jean-Claude Cardon, secrétaire général du Secours Populaire de Quiévrechain et son équipe, tous bénévoles, ont à cœur d'aider leurs proches à surmonter ces difficultés. Ce qui les a décidés ? Les valeurs de l'association, ce que l'on y fait concrè-

tement, les gens et l'ambiance. Car « Tout ce qui est humain est nôtre » rappelle le slogan de l'association. Ancien pompier volontaire, Jean-Claude Cardon, septuagénaire au grand cœur, souligne que les actions du Secours Populaire sont souvent mal connues du grand public. Elles sont de deux types : L'aide alimentaire et les sorties. Un coup de pouce pour le corps et un autre pour l'esprit !

Les colis et les sorties

L'aide alimentaire est proposée par le biais de « carnets de solidarité » sorte de chéquiers, remis les 1^{er} et 2^{ème} mardis du mois, de 14 h à 16 h, lors des permanences à l'ancien collège (9, rue des champs). Pour les personnes qui ne bénéficient pas encore de l'aide du Secours populaire, les inscriptions ont lieu tous les 1^{er} et 2^{ème} jeudis à de 14 h à 15 h 15, toujours à l'ancien collège.

Les bénéficiaires reconnus par l'association reçoivent alors une aide alimentaire une fois par mois sous forme de colis préparé selon la composition de la famille (nombre d'adultes et d'en-

fants). Le colis comprend également des produits d'hygiène. La livraison des marchandises a lieu également dans les locaux de l'ancien collège le 3^{ème} mardi du mois, de 14 h à 16 h (4^{ème} mardi du mois lorsqu'il y a 5 mardis sur le mois).

Enfin, l'association s'appuie en partie sur des actions d'autofinancement pour mettre sur pied des sorties « Les journées pour les oubliés des vacances » (échappées à la mer, balade à Disneyland Paris, découvertes des grottes de Han...) toujours à moindre coût pour les bénéficiaires.

Aujourd'hui, près de 200 familles (Crespin, Quiévrechain, Thivencelle et Saint-Aybert) sont accueillies par cette poignée de bénévoles. Ensemble, ils cernent les besoins et cherchent des solutions face à leur situation de détresse. Un moment d'écoute et de partage autour d'une table, un soutien indispensable pour ces accidentés de la vie.

Contact :

Jean-Claude Cardon - Président
Tél. : 06 37 07 05 67

L'aide alimentaire

Depuis 1945, le Secours populaire se mobilise et offre aux plus démunis des produits alimentaires pour répondre à ce besoin vital. En 2018, il a fourni de la nourriture à près de 2 millions de personnes. Le mois dernier, 296 000 bons alimentaires ont été distribués pour le seul département du Nord ; soit une hausse de 10% depuis cet été.



« Brise le Silence 3 » :

Un spectacle de danse sur le vivre ensemble

Dance Evolution fête ses 10 ans. A cette occasion, mercredi 20 novembre, la troupe vous présente « Brise le Silence 3 ». Un spectacle de danse sur le thème du « Vivre ensemble & des Amalgames », une invitation à la projection et à la réflexion sur le monde d'aujourd'hui.

Qu'est-ce que la danse ? De l'art, du sport, une chorégraphie, l'expression d'un sentiment, l'exploration d'un espace ou un moment de plaisir ? La danse, c'est tout cela à la fois mais c'est aussi une intension, un projet expressif. Car le danseur guide la création de la chorégraphie, comme l'écriture du roman est guidée par le sujet.

Al Hassane Latarne, (danseur chorégraphe natif de la ville de Bruay-sur-l'Escaut) et Babette Amand, la chorégraphe quiévrechinoise et directrice de l'association, nous parlent ici des relations humaines et de la réalité du vivre-ensemble ; d'un monde en transformation, pris dans la spirale d'une société que nous ne contrôlons plus. Ce nouveau spectacle est l'aboutissement de nombreuses années de collaboration et de projets réalisés ensemble sur le territoire de la région. La troupe

célèbre le talent des danseurs dans un vivre-ensemble qui résonne aux oreilles de chaque spectateur. Dans ce troisième volet de « Brise le silence », les danseurs sont pris entre l'individualisme et le collectif, essayant de braver les amalgames, les comportements addictifs et compulsifs des nouvelles technologies et de la communication de masse.

Dans un jeu où se mêlent danse, musique et poésie, « Dance Evolution » signe ici une réflexion sur notre société d'aujourd'hui. Mais « Brise le Silence 3 » est loin d'être une critique frontale de notre société. Ce spectacle tente aussi de créer un espace de résonances faisant écho aux réponses individuelles. Témoignage distancié du monde dans lequel nous vivons, il s'agit de manière malicieuse et poétique, de chercher en chacun de nous les entrées possibles dans le monde de demain, d'éveiller le futur en marche et de provoquer l'envie d'agir. Car la danse n'est pas seulement une langue chorégraphique, une transposition de la réflexion. C'est la pensée en action, où les possibles apparaissent en mouvement, où les individualités se forment, où les esprits se sculptent comme des corps.

Dance Evolution « Brise le Silence 3 »

Mercredi 20 novembre 2019
de 19 h à 20 h 30
Salle des fêtes de Quiévrechain
Prix : 3 €

La troupe poursuit sa réflexion par un échange avec les artistes et vous invitent à en discuter lors du pot de l'amitié.

Contact :
cie.dance.evolution@gmail.com
asso dance évolution



Battle Kids le 9 novembre à la salle des fêtes de Quiévrechain

Ouverture des portes : 14h - fin de l'évènement : 18h

Battle De danse « Tous Styles » en 4 VS 4. Tout âge confondu (de 5 à 20 ans) + Battle de BreakDance en 2 VS 2 (moins de 5 ans de pratique en battle) + Show invités, introduits et suivis de moments où la piste sera laissée libre aux participants et où chacun pourra entrer dans des cercles dédiés au Freestyle. (Pas d'inscription, tout le monde peut entrer dans les cercles jusqu'à la veille de l'évènement).

Le jury sera composé de trois danseurs pro de la compagnie Dance Evolution, Dj Tbull, et animé par Adel danseur de la compagnie (également speaker lors de l'édition de l'année dernière).

Entrée 3 € (gratuit moins de 5 ans). Buvette/petite restauration sur place et tombola. Les fonds récoltés seront reversés pour aider à la création du spectacle « Brise Le Silence 3 ».

Inscription (jusqu'au 8 novembre pour les Battle) : Facebook (Asso Dance Evolution) ou cie.dance.evolution@gmail.com



Distribution

Danseurs :

Valentine Maréchal,
Chloé Nicolas,
Yannick Routtier,
Frédéric Mey,
Adel Sandid.

Direction artistique, chorégraphies, mise-en-scène :

Babette Amand
et latarne Al Hassane.

Création Lumière et technique :

Société P.O.T Spectacle.

Création musicale :

Romuald Houziaux.

Technique son :

Jean Marie Colpin.

Décors conception :

Maxence André, Eric Delmer,
Giuseppe Palermo,
Ahmed Boumédiène.

Réalisation :

Ecole Privée de Production
Environnement Durable.

Production :

« Dance Evolution ».

Samedi 14 décembre 2019, à Quiévrain (Belgique) : dernier temps fort de ce festival hip hop transfrontalier

L'association clôture la fête de la jeunesse Quiévrainoise avec une soirée Hip Hop Franco-Belge : Ouverture des portes : 18 h 30, fin de la soirée minuit. Entrée 3 euros.

Battle 4 VS 4 All style et 2 VS 2 Breakdance (sélection de deux équipes pour le Battle Break It qui se déroulera les 24 et 25 juin à Arras, organisée par l'association partenaire « CrewStillant ») + Fresque Graffiti avec L'équipe GAV en hommage au graffeur SPAZM + After Party Birthday Mixée par DJ Tbull.



La piscine ouvrira ses portes en janvier 2021



Première phase : la décontamination du site actuellement en cours.

L'établissement, qui a dû fermer suite à l'incendie du 14 avril, sera bien rénové. Réouverture annoncée pour le 3 janvier 2021.

Le 14 avril dernier, en pleine nuit, un incendie se déclarait dans le bâtiment administratif. Peu après, deux suspects de 18 et 24 ans étaient interpellés pour vols et vandalisme : ils avaient mis le feu pour tenter d'effacer leurs traces. L'un et l'autre ont été condamnés le 24 mai à deux ans et trente mois de prison (la moitié avec sursis et mise à l'épreuve).

Où en sont les travaux de la piscine ?

Les 4 maires qui gèrent le Sivom se sont mis d'accord sur le fait d'ouvrir le plus vite possible pour le bien être des habitants et des associations, sans oublier les 19 membres du personnel qui ont perdu temporairement leur lieu de travail. Une partie d'entre eux en ont profité pour suivre des formations, assurer le remboursement auprès des adhérents, continuer d'entretenir les bassins... ; d'autres, ont rejoint provisoirement les services techniques.

Depuis avril, les démarches administratives ont été réalisées, les experts des assurances mandatés... Si les bassins n'ont pas été touchés, l'accueil a été dévasté et la fumée a fait des dégâts partout. Il faut d'abord déconta-

miner, déblayer, nettoyer. Pour l'heure, un appel d'offre va être lancé afin de recruter un maître d'œuvre pour les travaux de rénovation de la piscine. La réparation du sinistre a été évaluée entre 400 000 et 500 000€. Les pré-études se poursuivent, notamment pour chiffrer la partie

couverture, qui devait être rénovée de toute façon, d'ici 2021. L'objectif est de réduire les coûts de chauffages, tout en améliorant l'éclairage des bassins et l'isolation phonique. Préalablement à cela, une étude de solidité des charpentes et des murs porteurs doit être menée afin d'affiner les possibilités techniques qui pourront être privilégiées en termes de couverture.

Améliorer l'offre

La ville de Quiévrechain est membre du SIVOM depuis sa création et contribue chaque année à son fonctionnement à hauteur de 650 000 euros. L'objectif visé par cette rénovation est de proposer, outre des activités de loisirs, l'accueil de différentes associations comme le water-polo ou la natation synchronisée. Mais surtout, de continuer d'y assurer l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes. A Quiévrechain, 600 élèves par an bénéficient d'un accès gratuit à la piscine pour y apprendre à nager.

« Les familles doivent continuer à profiter d'un équipement public de proximité abordable alors que les concurrents proposent des tarifs 4 à 5 fois supérieurs ! Nous allons donc maintenir des prix attractifs (l'entrée était à 1,5 € pour les habitants du SIVOM ; 2,5 € pour les extérieurs - NDLR) » assure le Maire.

Les élus souhaitent également que la piscine soit modernisée. L'accent doit être mis sur l'accueil du public, le mobilier, la praticité des vestiaires, la possibilité d'un paiement par carte bancaire, la mise à disposition d'un badge ou d'une carte magnétique... Pour rappel, la piscine Ombélia a été mise en service en 1977.

Dates à retenir :

14 avril 2019

Incendie criminel de la piscine

Avril 2019 ----- Novembre 2019

Formalités auprès des assurances, expertises, Pré-études, chiffrage des travaux, étude de solidité du bâtiment amiante/plomb, Consultation des entreprises pour la décontamination des locaux.

Novembre 2019 ----- Janvier 2020

Décontamination des locaux, Appels d'offres pour le recrutement d'un maître d'œuvre (architecte), Ajustement du plan de financement, sollicitation de subventions.

Janvier 2020 ---- Mai 2020

Validation du programme de travaux proposé par le maître d'œuvre, Appel d'offres pour le recrutement des entreprises de travaux, Validation du budget et du plan de financement.

Mai 2020 ---- Janvier 2021

Travaux de remise en état et de modernisation du bâtiment, Passage des commissions de sécurité et d'accessibilité, Remise en service des équipements de chauffage et de traitement de l'eau et de traitement de l'air.

Janvier 2021 réouverture de la piscine.

Une école rénovée, ça change tout !



Les locaux bénéficieront d'une meilleure isolation thermique et phonique.

Les travaux de l'école élémentaire Jean-Marie Brison ont commencé. La municipalité a décidé de changer les menuiseries en bois en raison de leur mauvais état. Une démarche aussi utile qu'écologique, pour le bien de tous.

La commune a confié à l'entreprise TCE (Tout Corps Etat) de Denain le remplacement des menuiseries de l'école primaire Jean-Marie Brison, côté rue de la Mine. Ces fenêtres en bois et simple vitrage dataient des années 50 ! Elles cèdent enfin leur place par des nouvelles en PVC, isophoniques, thermiques et acoustiques.

« Conformément à ce qui était prévu au départ, nous avons réalisé une isolation thermique et phonique par l'extérieur, les menuiseries sont désormais à double vitrage, moins énergivores ! Ces châssis anti-UV ont la particularité de conserver le frais en été et de garder les locaux chauds l'hiver. Légèrement plus sombre que les autres vitrages, cela rend la vision vers l'intérieur plus difficile, ce qui est idéal pour la tranquillité des écoliers » se réjouit le Maire, Pierre Griner.

« En remplaçant ces fenêtres, la ville répond au Diagnostic performance énergétique*. L'objectif de ces travaux est double : améliorer le confort des enseignants et des élèves, tout en réalisant des économies d'énergie » explique Philippe

Dufourt, directeur des services techniques. Le chantier aura lieu lors des vacances scolaires et devrait se terminer en avril 2020.

Au total, 176 fenêtres blanches en PVC (78 fenêtres à soufflets, 98 fenêtres fixes) et 4 portes en aluminium grises seront remplacées, pour un coût de 150 000 € TTC. Une coquette somme mais qui au final, coûtera moins de 30 000 € à la commune ! En effet, après que la municipalité en ait fait la demande, Quiévrechain a obtenu la Dotation Politique de la Ville (DPV). Ainsi, 122 474 € ont été débloqués par l'Etat pour ces travaux.

Le planning des travaux en 3 étapes

Rez-de-chaussée : durant les 15 jours des vacances de la Toussaint.
1^{er} étage : durant les 15 jours des vacances de février (l'entreprise ne travaillant pas lors des vacances de Noël).
2^e étage : durant les 15 jours des vacances d'avril.

Après l'école Jean-Marie Brison, au tour de l'école maternelle Pasteur

En 2018, la commune a exécuté des travaux de rénovation à l'école maternelle Louis Pasteur.

L'ensemble de la couverture a été revue pour renforcer l'étanchéité du bâtiment et améliorer ses performances énergétiques par une meilleure isolation thermique.

Les écoulements, la cour, le mobilier, l'aire de jeux et le jardin pédagogique ont également été remis à neuf, l'ensemble pour un montant de 238 482€ dont 121 207€ de subventions de l'Etat (DPV).

Soucieuse du bien-être des élèves et de l'équipe éducative mais également afin de poursuivre les travaux de rénovation de l'école, la municipalité avait sollicité une nouvelle subvention auprès de l'Etat en fin d'année 2018.

L'Etat ayant répondu favorablement à la demande de la ville en octroyant un soutien financier, l'intégralité des châssis de l'école qui datent de 1969 seront remplacés.

Ces travaux se feront dans la foulée des travaux de l'école Brison, et seront menés par l'entreprise TCE qui a remporté le marché de travaux lancé par la commune et qui sera terminé dans le courant de l'année 2020.

Ça s'est passé dans la ville



Les Grizzlys ont accueilli dans leur tanière du complexe sportif de la Corderie leur open de floorball annuel.



Merci à l'association AAASF pour la réalisation de cette grande peinture à l'huile sur le débarquement de 1944, offerte à l'association RC Tank Wolf.



Exposition de la CITE, l'occasion de présenter le travail réalisé.



Le petit train du patrimoine rencontre toujours un franc succès !



Les Journées Européennes 2019 ont été l'occasion de faire un bon dans le temps, à travers diverses expositions grâce au service culturel et à l'association « Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui ».



Un moment de détente et de rigolade avec l'humoriste Jeremy Cirot.



Réunion publique d'information sur le réaménagement du quartier Mozart.



Le conte musical annuel, animé par l'école Municipale de musique, a eu pour spectateurs les enfants de l'école Jean-Marie Brison.



Hommage républicain en Mairie, à la suite du décès du Président Jacques Chirac, le 26 septembre à l'âge de 86 ans.



Belle réussite pour la première foire commerciale de l'UCA à Crespin avec la participation de nos commerçants.



Accueil du jury des villes et villages fleuris, l'occasion de montrer le travail quotidien des agents du service espaces verts.





La doyenne et le doyen, frère et soeur, ont été récompensés par un panier garni offert par la municipalité.



La semaine bleue (du 30 septembre au 6 octobre) fut l'occasion pour les seniors de la ville, de participer à différentes activités : ateliers floral et culinaire, visite du PASS, mini ferme (en compagnie des enfants pour un échange intergénérationnel), Karoké, LOTO et exposition de modélisme par l'association RC Tank Wolf.



Une journée ensemble, c'était l'objectif de notre banquet des aînés. Près de 350 seniors se sont retrouvés pour un déjeuner savoureux et un spectacle musical très apprécié.



Merci aux bénévoles pour leur participation dynamique durant cette journée !





Exposition « La lune » par l'association Coperniclub.



Réfection de 220 mètres de trottoirs rue du Quesnoy pour la somme de 43 500 € dont 8500 € de subvention du département.



Plus pratiques et plus écologiques, le service espaces-verts pose désormais des toiles de paillage afin d'éviter les mauvaises herbes.



Goûter festif offert par la municipalité à l'EHPAD « Les Feuillantines ».



Participation de notre miss Vallée d'Aunelle, Camille Lacquement à l'élection Miss Nord-Pas-de-Calais. Elle a remporté le prix du mérite artistique 2019. Toutes nos félicitations !



Grand retour du bal des pompiers avec plus de 400 participants dans notre salle des fêtes.



Comme chaque année, la fête foraine a fait son retour durant les vacances de la Toussaint, pour la plus grande joie des enfants.



Les différents modes de garde pour mon jeune enfant

Les solutions d'accueil pour jeunes enfants sont particulièrement diversifiées en France : assistante maternelle, crèche, garde à domicile... quelle solution vous correspond le mieux ?

Il existe de nombreux modes de garde qu'il est possible de classer en deux catégories : les structures collectives et les modes de garde individuelle.

Les assistantes maternelles

L'assistance maternelle est soit salariée d'une crèche familiale, soit salariée du parent qui l'emploie. C'est à vous d'étudier avec l'assistante

maternelle de votre choix les termes du contrat (salaires, horaires et durée du travail...) qui vous lient. Les tarifs varient d'une nounou à l'autre, mais il faut compter une moyenne de 23 à 30 € par jour. En 2019, on recense plus de 321 000 assistantes maternelles en exercice. Les assistantes maternelles, employées directement par les parents, accueillent les enfants à leur propre domicile. Elles doivent préalablement obtenir un agrément délivré par le président du conseil départemental, après vérification par le service de protection maternelle et infantile (Pmi) des conditions d'accueil (aptitude personnelle, examen médical, environnement familial, taille et salubrité du logement, etc.).

La garde à domicile

Il vous est également possible de faire garder votre enfant à votre domicile (éventuellement en garde partagée), avec une professionnelle employée par vos soins ou par

l'intermédiaire d'un organisme agréé par l'Etat. 41400 enfants de moins de 3 ans bénéficient de ce mode de garde, ce qui est peu. Ce qui s'explique : en prenant une nourrice chez vous, le salaire minimum de votre employée doit correspondre au Smic, soit 1498,47 € bruts par mois (sur une base de 35 heures de travail par semaine).

L'accueil collectif

Pour les tous petits, un accueil collectif est assuré dans les établissements tels que les crèches, les micro-crèches, les haltes-garderies, les structures multi-accueil ou encore les jardins d'enfants. Ces établissements sont soumis au respect d'une réglementation stricte et font l'objet d'un avis ou d'une autorisation de fonctionnement délivrée par le Président du conseil départemental après avis des services de la protection maternelle et infantile (Pmi). Les crèches sont dirigées par une directrice, infirmière-puéricultrice diplômée d'État.

Bon à savoir : si votre enfant est scolarisé (dès 2 ans), vous pouvez recourir aux accueils de loisirs qui fonctionnent durant la période

scolaire (avant et après les heures de classe) et/ou pendant les vacances.

Sources : La Direction des statistiques, des études et de la recherche (Dser) ; Cnaf (Caisse nationale des affaires familiales).

Les aides de la CAF



Si vous employez directement, ou par l'intermédiaire d'une association ou d'une entreprise, une assistante maternelle agréée ou une garde d'enfant à domicile, vous pouvez peut-être bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (Cmg). Cette aide prend en charge une partie du coût de la garde.

Si votre enfant est gardé dans une crèche ou en microcrèche financée par la Caf, vous n'avez pas droit au Cmg, mais vous bénéficiez de tarifs adaptés à votre situation.

Si vous percevez le Cmg, un minimum de 15 % des dépenses reste à votre charge chaque mois. Selon le mode de garde choisi, vous pouvez peut-être bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt.



Réunion de travaux en présence de François Prévot, directeur de L'îlot Marmots et Pierre Griner, Maire de Quiévrechain.

Avantages/inconvénients de la garde individuelle

Avantages

Relation personnalisée
Horaires plus souples
L'enfant peut plus évoluer à son rythme
Environnement familial, confort

Inconvénients

Activités moins nombreuses
Sorties plus rares
Difficile de trouver la « perle rare »
Formule plus coûteuse

Avantages/inconvénients de la garde collective

Avantages

Connaître la vie en collectivité
Le personnel est toujours disponible et compétent
Les activités y sont variées
Locaux plus sûrs et contrôle de la PMI
Peu onéreux

Inconvénients

Les places sont rares
Bruyant
Moins personnalisé
Contagions possibles

3 accueils pour les tout petits

Maison d'assistantes maternelles : « Les ch'tis Arc-en-Ciel »

L'objectif de cette petite structure est de promouvoir, organiser et développer des activités qui contribuent au développement de la sociabilisation et à l'intégration des différences des enfants et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement. L'équipe se compose de 2 assistantes maternelles.

Elles possèdent chacune 3 agréments et différentes formations : CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance, formation sur l'autisme dispensée par le réseau Bulle, formation au langage des signes, formation 1^{er} secours.

L'îlot Marmots

Les trois structures d'accueil collectif des jeunes enfants situées à Crespin centre, Crespin Blanc-Misseron et Quiévrechain centre sont désormais unies. Depuis la rentrée, et pour une durée de 4 mois, 195 000 € de travaux ont été programmés pour rénover entièrement les locaux d'accueil de Quiévrechain, situés rue Jean Mermoz et ainsi développer les possibilités d'accueil et le confort de

Cette micro crèche aux horaires décalés est en capacité d'accueillir les enfants différents (autisme, trisomie 21...). Du fait du petit nombre de petits, les encadrantes Katy et Audrey mettent un point d'honneur à être à l'écoute des familles mais aussi de les rassurer et de les conseiller.

Des repas bio et de saison seront proposés grâce à l'implication d'un maraîcher local. Tarifs par enfant : 3,50 € et 4,50 € d'indemnités journalière.

Les ch'tis Arc-en-Ciel

26, rue du long coron
59920 Quiévrechain
Tél.: 06 65 65 72 14

Crèche d'éveil

10, rue Jean Mermoz
59920 Quiévrechain
Ouvert du lundi au vendredi
Tél. : 03 27 45 49 06
De 8h30 à 17h30

Un réseau d'assistantes maternelles : la RAM

Îlot RAM

9 rue de la gare
59154 Crespin

Laëtitia Picard - Coordinatrice

06 07 45 26 70
03 27 45 61 61





Le château de Baarlo et les armes d'Erp d'Holt



Le château de Quiévrechain



Les armes des Préseau et le château d'Hugémont

Quand les pierres font parler l'histoire

Jadis, le cimetière de Quiévrechain se situait autour de l'église Saint-Martin. Désaffecté depuis, il y demeure cependant deux pierres tombales. Ont-elles été conservées par hasard ? Tentons de le découvrir. Mais un premier obstacle s'impose déjà. Elles sont pratiquement illisibles.

Essayons de décrypter celle de gauche en jouant avec le soleil et en nous positionnant de différentes façons. Les lettres font deviner des mots qui, eux-mêmes, laissent engendrer des bribes de phrases. Avec un peu de logique, nos hiéroglyphes vont enfin nous livrer leurs secrets.

« À la mémoire de Louise Françoise Joséphine de Préseau, baronne d'Erp d'Holt, née le 27 juillet 1804 au château d'Hugémont, décédée le 20 janvier 1883 au château de Quiévrechain. Fidèle à ses amis jusqu'à l'abnégation, les obliger est pour elle un plaisant devoir. RIP* »

Le château d'Hugémont se situait à Dompierre-sur-Helpe. Il appartenait à la famille de Préseau.

Penchons-nous maintenant sur celle de droite.

« À la mémoire de Gustave Frédéric Jean, baron d'Erp d'Holt, né le 16 mars 1838 au château d'Hugémont, décédé le 29 mai 1857 à Paris. Il était tout notre bonheur. Sa mort fut le premier chagrin qu'il nous causa. RIP »

Gustave d'Erp d'Holt est donc décédé à l'âge de 19 ans.

Incontestablement, nous avons côte à côte la plaque de la mère et celle du fils. Mais où est donc passée celle du père ? Si elle figure sur une photo ancienne, au sol et brisée en deux, force est de constater qu'elle a disparu. C'est en

ouvrant la porte de l'édifice religieux que nous avons fait jaillir la lumière sur elle. Sauvée de l'ensevelissement, elle apparaît pimpante sur un mur. Parcourons-la !

« À la mémoire de Frédéric Assuere Louis Auguste Bernard Aloyes, baron d'Erp d'Holt, né le 13 mai 1805 au château de Baerlo. Décédé le 11 septembre 1859 au château de Quiévrechain, La mort du fils tua le père. RIP »

On est en droit de conclure que le baron Frédéric d'Erp d'Holt s'est laissé partir suite au décès de son fils.

Le château de Baerlo a été habité ou possédé par la famille d'Erp de 1787 à 1962. La ville de Baarlo, aux Pays-Bas, compte 6 460 habitants, comme Quiévrechain... Les prénoms Assuere et Aloys s'expliquent donc par ses origines. Mais pourquoi un Néerlandais possédait-il le château de Quiévrechain ? Si la bâtisse se trouve aujourd'hui au Beza, à cette époque, la Belgique n'existait pas encore. Il faut se rappeler qu'à partir de 1819, la rive droite de l'Aunelle faisait partie des Pays-Bas.

Tout comme les plaques mortuaires, les châteaux de Baarlo et d'Hugémont sont toujours debout...

Ce dernier est aujourd'hui la propriété de monsieur le comte de Chambure, dans la lignée de la famille de Préseau. Celui de Baarlo a été recyclé en



Les armoiries des Erp d'Holt

restaurant. S'il reste encore beaucoup à découvrir sur notre histoire, force est de constater qu'une partie en était inscrite, à la dérobée, sous nos yeux. Toujours en quête d'enrichir notre culture collective, nous sommes à la recherche des familles, mais ceci est une autre histoire...

*RIP : *Requiescat in pace*

Merci à Christian Duée pour la création graphique des armoiries.



Le château d'Hugémont

Qui étaient les barons de Quiévrechain ?

Et tout commença par un mariage

Louise de Préseau naquit au château d'Hugémont, à Dompierre-sur-Helpe tandis que Frédéric d'Erp d'Holt a vu le jour au château de Baerlo, aux Pays-Bas.

Il était d'usage que les nobles exécutaient une carrière militaire. Frédéric fut lieutenant au régiment des dragons, au service des Pays-bas. Il a été licencié par le roi Guillaume, fin 1830, juste avant la création de la Belgique. Il entra comme capitaine dans le 2ème régiment des chasseurs à cheval au service de la Belgique. Il quitta l'armée, pour se marier avec sa cousine germane le 15 août 1832. Louise avait 28 ans et Frédéric 27. Louise était la fille de Louis de Préseau, ancien capitaine des dragons, premier responsable des écuries d'Elisabeth de France, Député du Nord, Chevalier de Saint-Louis et Chevalier de la Légion d'honneur.

Ils eurent trois enfants

L'aîné se prénomma Henri, 1834-1903. C'est lui qui a rédigé les notes concernant sa famille, à Quiévrechain, en 1892.

Gustave est né le 16 mars 1838 au château d'Hugémont. Il trouva la mort lors de la troisième pandémie de choléra, à Paris au collège des jésuites, le 29 mai 1857. Il n'avait que 19 ans.

Louisa est née en 1843 au château d'Hugémont. Elle s'est mariée à Quié-

vrechain le 6 septembre 1865. Elle décéda au château de Mornay, le 18 février 1917, à 74 ans.

Dans ses écrits, Henri d'Erp précise que son père ne s'est jamais plu au château de Quiévrechain. Était-ce à cause du souvenir de Gustave ? Toujours est-il qu'Henri ne s'y trouvait pas à l'aise non plus...



Henry de Chambure et sa femme

L'acquisition du château

C'est certainement suite au décès de Bertrand Bady dit Chevalier de Normont que le couple a racheté la bâtisse. Bertrand Bady mourut au château de Quiévrechain le 20 septembre 1845. Avec lui s'éteignit la branche des Bady de Normont. Le manoir revint à son cousin, le Marquis de Nedonchal, qui le mit en vente en 1851. Il fut acquis par le Baron Frédéric d'Erp d'Holt.

Frédéric d'Erp est mort de chagrin, suite au décès de Gustave. Il a dit : « Personne ne doit se croire nécessaire ici-bas ». Il nous a quitté à l'âge de 54 ans, deux ans après son fils.

La femme au coeur d'or qu'était Louise,

son épouse, s'en est allée en 1883, à 79 ans.

La dynastie continua

Louisa épousa Henri Pelletier de Chambure. Ils eurent trois enfants : Gonzague, Joseph, né en 1875 au château de Quiévrechain, et Pierre. Henri d'Erp d'Holt souligna également qu'une nièce, Beatrix Van Voorst, périt noyée dans les étangs du château, à l'âge de 85 ans. C'était en 1888.



Gonzague, Joseph et Pierre de Chambure

Le château fut vendu

Henri d'Erp d'Holt et son épouse, Marie de l'Escaille demeurant ensemble au château de Quiévrechain ont vendu celui-ci à Madame de Mot, veuve de Monsieur Bracq, le 6 septembre 1894.

Fabrice Lisiecki et toute l'équipe de l'association Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui



Les deux pierres tombales

Le Conseil Municipal du 27 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 27 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Quiévrechain, légalement convoqué le 21 septembre 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur Pierre GRINER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

PRÉSENTS : MM. GRINER – NAMOR – M^{me} DENIS – M. DONNET – M^{me} COQUELET – M. SILVESTRI – M^{me} LHOIR – MM. PETSCH – DRAMEZ – M^{mes} ANSART – CHAMPION – M. LECOCQ - M^{me} KACZMAREK – M. DUCROT – M^{mes} KLUZ – LEGRAND – DUBOCAGE – GUISGAND – MM. GAILLET - KOLEBACKI.

Excusés représentés:

Madame Gwendoline GILLE est représentée par Monsieur Francesco SILVESTRI, Monsieur Damien GIALCZYNSKI est représenté par Madame Corinne KACZMAREK, Monsieur Patrice LARCIN est représenté par Monsieur Pierre GRINER, Madame Christelle DELEEUW est représentée par Madame Camille COQUELET, Monsieur Didier DECAMPS est représenté par Madame Nicole CHAMPION, Madame Cathy MAZIER est représentée par Madame Lysiane ANSART, Madame Jacqueline DUBOIS est représentée par Madame Jessica DENIS.

Secrétaire de séance : Monsieur Régis DUCROT.

1. Approbation du P.V du précédent Conseil Municipal

Le P.V. du Conseil municipal du 5 Juillet 2019 a été approuvé ✓

2. Ratification des décisions du Maire

11 points ont été ratifiés par Monsieur le Maire. Ne font pas l'objet d'un vote.

3. Finances communales

3.1 - Décision Modificative Ville N° 2

Pour la Section de Fonctionnement (dépenses et recettes) ✓

Pour la Section d'Investissement (dépenses) ✓

Pour la Section d'Investissement (recettes) ✓

3.2 - Subventions aux associations ✓

3.3 - Location de chalets pour le marché de Noël 2019 ✓

3.4 - Tarification de la patinoire ✓

3.5 - Tarification au stand maquillage ✓

3.6 - Tarification du repas de la Saint-Sylvestre 2019 ✓

3.7 - Tarification des entrées pour le concert Métal ✓

3.8 - Tarification du concert GOSPEL ✓

3.9 - Tarification pour la représentation de l'orchestre Christian KUBIAK ✓

3.10 - Indemnité de conseil au receveur municipal ✓

3.11 - Avenant n° 1 au marché d'exploitation des installations de chauffage ✓

4. Ressources humaines

4.1 - Modification du tableau des effectifs permanents : création d'un poste de chef de service de la Police municipale ✓

5. Questions diverses

5.1 - Elections municipales de mars 2020 : Organisation des opérations de mise sous pli ✓

5.2 - Approbation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités (CRAC) de NORDSEM pour 2018 relatif à la concession d'aménagement multi-sites sur le territoire de Quiévrechain ✓

5.3 - Modification du règlement intérieur de fonctionnement pour les activités périscolaires et extrascolaires ✓

5.4 - Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN ✓

5.5 - Mise en place d'une exonération totale de la taxe locale de publicité extérieure (TLPE) pour les enseignes de moins de 12 m² et les pré-enseignes inférieures à 1,50 m² ✓

5.6 - Labellisation du Plan Mercredi et conventionnement du PEDT et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ✓

5.7 - Convention de partenariat avec l'association « Unis Cité » portant sur une mission d'intermédiation se traduisant par la mise à disposition de deux services civiques ✓

5.8 - Convention avec le SDIS relative à la disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire pendant son temps de travail ✓

5.9 - Retrait de la délibération de cession partielle de la parcelle AA-93 ZAE de Blanc-Misseron à la société SIMPILE ✓

5.10 - Convention de prestation de service mutualisé d'un Délégué à la Protection des Données entre Valenciennes Métropole et la commune de Quiévrechain ✓

✓ le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité

✓ le Conseil municipal a approuvé à la majorité

x le Conseil municipal a rejeté

Le Jeu d'échecs entre à l'école primaire

La ville de Quiévrechain, par l'intermédiaire du service enfance jeunesse, a développé depuis quelques mois une activité autour des échecs. Cette animation se déroule dans le cadre du fonctionnement de la ludothèque municipale, des accueils de loisirs périscolaires et des accueils jeunes. Un projet très apprécié des enfants et qui vient d'être validé par les services de l'Inspection de l'Éducation Nationale. Les échecs entrent à l'école !

Le lien entre les institutions

La municipalité de Quiévrechain, l'école élémentaire Jean-Marie Brison et l'Éducation Nationale ont reconnu l'intérêt pédagogique et éducatif du Jeu d'Échecs. C'est pourquoi ils ont souhaité s'engager mutuellement dans le cadre d'une convention de partenariat afin de développer un projet commun, favorisant la réussite éducative de nos enfants.

Les échecs à l'école

Afin de développer cette activité, le professeur des écoles Monsieur Vu Van a vu son projet « Jeu d'échecs » validé par les services de l'Inspection de l'Éducation Nationale. Ainsi, tous les lundis, dans le cadre du dispositif de l'accompagnement éducatif, des séances ont lieu de 16 h à 17 h dans sa classe ou à l'espace jeunesse (à l'étage du centre Louis Henocq) et les jeudis de 9 h à 10 h à la bibliothèque-ludothèque de Quiévrechain.

Les échecs à l'extrascolaire

La pratique des échecs est également organisée hors temps de classe dans un cadre périscolaire : lors de l'accompagnement éducatif ou des activités péri-éducatives. 4 heures par semaine leur sont ainsi proposées durant les

heures de garderie et de restauration scolaire mais aussi les samedis à la ludothèque. Un processus d'apprentissage est mis en place, du niveau 1 à 7, avec remise de diplômes. « Nos encadrants travaillent toujours au rythme des enfants et savent éveiller leur intérêt. Ce sont souvent les élèves en difficulté sur le plan scolaire qui s'accrochent le plus ! Le Jeu d'Échecs développe leur sens logique et stratégique, ce qui est très motivant. » souligne Mickael Bocquet, responsable du service enfance-Jeunesse.



Kenzi Salah, animateur enfance-jeunesse, Monsieur Vu Van, professeur, Pierre Griner, Maire de Quiévrechain et Michel Tournois, directeur de l'école ont signé un partenariat entre l'Éducation Nationale et le club échec.

Ce que le jeu d'échecs peut apporter à mon enfant :

Les qualités élémentaires constitutives de l'intelligence que sont l'attention, la mémoire et l'activité élaboratrice.

Quelques concordances d'objectifs entre le Jeu d'Échecs et les matières enseignées à l'école : mathématiques, arithmétique, algèbre, géométrie, physique, gestion, histoire, géographie, initiation aux langues étrangères, français, éducation artistique, éducation physique, sciences et techniques, informatique, esthétique, instruction civique...

Les propos tenus dans ces encarts sont sous la responsabilité des groupes politiques qui en assurent seuls la rédaction.



Le mot de la majorité

Groupe Quiévrechain, Agréable, Dynamique et Solidaire

Des nouvelles des tribunaux....

Il est important de rafraichir la mémoire des Quiévrechinois sur certaines affaires tant le temps de la justice est long et que les langues de certains semblent fourcher.

Fraichement élu, le maire informe les élus d'une situation qui lui semble litigieuse : la ville verse depuis 13 ans une subvention à une association « Mission Locale Jeune du Valenciennois ». C'est par un courrier du Président de l'association à l'époque, Joël Gaillet, également élu au conseil municipal et à Valenciennes Métropole, que le maire découvre la situation : la ville paye le salaire de la salariée du PIJ situé dans les locaux du centre social Amilcar Reghem.

Jusqu'à rien de bien ahurissant... sauf que l'animatrice PIJ n'est autre que Fernande Guisgand, elle aussi conseillère municipale et Présidente Bénévole du Centre Social qui héberge le PIJ. L'argent de la ville, donné sous forme de subvention annuelle (38 000€), sert à payer le salaire d'une élue !

Ne parlons pas du centre aéré de juillet, organisé par le centre social, financé par la ville et dont l'équipe de direction (elle aussi rémunérée) est composée des deux mêmes protagonistes !

Notre Maire, avec le soutien unanime de notre groupe, décide d'informer le Procureur de la République de Valenciennes de la situation; une enquête de police est toujours en cours....

Notre Maire a proposé d'écar-

ter le contrat et de ne pas honorer le paiement des deux dernières subventions par deux votes du conseil municipal. Par la suite, la mission locale jeune a saisi le tribunal administratif qui a donné raison à la ville de ne pas payer. La mission locale a donc fait appel de la décision et la cour administrative d'appel annule la décision initiale et ordonne à la ville de payer les sommes dues. Monsieur le Maire, a souhaité faire appel de la décision en portant cette affaire devant le conseil d'Etat. Depuis le début de la procédure les trois élus d'opposition font bloc unanimement sur le sujet. Ils défendent l'intérêt du PIJ et des jeunes (oh la bonne excuse !). Depuis quelques semaines, Patrick Kolébacki semble se désolidariser de ses camarades réalisant, certainement tardivement, la situation pas très glorieuse que nous venons de décrire et à laquelle il a participé activement en tant qu'adjoind aux associations en validant la subvention annuelle du PIJ depuis 2000. A moins qu'il n'ait pas eu son mot à dire sur le sujet ?

Le conseil municipal n'est pas un tribunal, il n'a donc pas à juger d'une situation. Cependant, nous affirmons notre total soutien à notre Maire qui défend l'intérêt de la ville et non des intérêts personnels. Il est triste pour la démocratie de constater ce genre de situation, qui n'est pas propre qu'à Quiévrechain. L'actualité regorge d'affaires similaires qui donnent une image dégradée de la politique et des élus !

Jean-Pierre Petsch



Le mot de l'opposition

Groupe d'Union et de Rassemblement des Forces de Gauche et de Progrès

Quand une ville présente une étude de renouvellement urbain, elle doit mettre en avant un projet à résonance humaine, urbaine, sociale, culturelle et d'habitat destiné à améliorer les conditions de vie des habitants du quartier.

Elle doit donc avoir la volonté de construire la ville avec celles et ceux qui y vivent en mettant en place en amont de l'étude une concertation avec les résidents, la jeunesse, les usagers du quartier et les partenaires pour prendre en compte toutes les attentes.

En révélant en réunion publique l'étude de requalification du quartier Mozart, il était flagrant de constater que la ville avait oublié un principe clé : LA CONCERTATION.

Estimé à 2 800 000 €, ce projet, intégrant aussi de la vidéosurveillance, s'est bâti sans avoir auparavant donné la parole aux citoyens concernés.

« Vous l'aurez après ! » leur a-t-on dit.

On apprend que la ville doit seulement négocier avec le bailleur SIGH sur le devenir des garages et de la Maison pour Tous.

Pourtant, le maire, annonce brutalement que la SIGH n'engagera aucune dépense pour rénover les garages et la « Maison pour tous ». Ils seront donc

démolis et remplacés par des parkings.

Face à l'inquiétude des habitants, le cabinet, plus prudent, explique que l'étude n'est pas figée.

Les habitants croyant que cette réunion leur permettrait de découvrir enfin le plan de travaux que la SIGH s'est engagée à faire dans leur logement sont donc restés sur leur faim.

« A quoi ça sert de refaire les routes si nos maisons sont délabrées ? » exprime discrètement un habitant présent.

Nous sommes bien d'accord avec lui !

Fernande Guisgand



ASSOCIATIONS

9 L'association **Dance Evolution** organise un « Battle Kids » le samedi 9 novembre à la salle des fêtes de Quiévrechain de 14 h à 18 h. Battle de danse « tous styles » en 4 VS 4, tout âge confondu (de 5 à 20 ans) et battle de Breakdance en 2 VS 2 (moins de 5 ans de pratique en battle).

Entrée : 3 € (gratuit pour les moins de 5 ans). Buvette et petite restauration sur place.



Inscription jusqu'au 8 novembre sur Facebook (Asso Fance Evolution) ou par mail : cie.dance.evolution@gmail.com

Renseignements auprès de Babette Amand
cie.dance.evolution@gmail.com

16 L'association **Aunelle Orchestra** organise son concert de Sainte-Cécile avec « Les amis réunis de la Sentinelle », plus de 60 artistes sur scène, le samedi 16 novembre à 18 h dans la salle des fêtes. Entrée gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements auprès de Hervé Bricout
au 06 51 48 80 45

20 L'association **Dance Evolution** organise un spectacle de danse « Brise le Silence 3 » le mercredi 20 novembre de 19 h à 20 h 30 dans la salle des fêtes. La troupe poursuit sa réflexion par un échange avec les artistes et vous invitent à en discuter lors du pot de l'amitié.

Entrée : 3 €. Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements auprès de Babette Amand
cie.dance.evolution@gmail.com

26 Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de l'aide des **Restos du Coeur** peuvent venir s'inscrire à partir du mardi 26 novembre dès 14 h à la salle Céline Coquelet. Munissez-vous des justificatifs demandés.

Renseignements
Annie-Claude Paulard au 06 22 73 06 25

CITOYENNETÉ

11 **Commémoration de l'Armistice de 1918.** Rendez-vous lundi 11 Novembre à 10 h 45 face à l'Hôtel de ville pour un départ en cortège à 11 h.

Renseignements en mairie

SANTÉ

25 **Matinée de sensibilisation** au cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose, le lundi 25 de 8 h à 10 h 30 au laboratoire Biopaj, rue Jean-Jaurès avec des infirmières et bénévoles de l'association EMERA.

Renseignements en mairie

ÉVÉNEMENT

24 **Thé dansant** proposé par la ville et le CCAS, le dimanche 24 de 15 h à 20 h dans la salle des fêtes. Animé par « Les Wizards ». Ouvert à tous. Buvette et petite restauration par l'Aunelle Orchestra. Entrée : 3 €.



Renseignements en mairie

CULTURE

27 Le **Ciné-club** proposé par le service culturel offre deux séances pour toute la famille : le mercredi 27 octobre à 14 h et à 19 h 30 dans la salle des fêtes. Thématique : Noël. Entrée gratuite.

Renseignements en mairie



VILLE DE QUIÉVRECHAIN



*Village
de Noël*

*6 au 8 décembre 2019
Eglise Saint-Martin
Quiévrechain*